



30 juin 2010

## LES LAURÉATS DU « PRIX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANNÉE 2010 »

**1<sup>er</sup> Prix : L'OREAL • 2<sup>e</sup> Prix : AXA • 3<sup>e</sup> Prix ex-aequo : LAFARGE/SCHNEIDER ELECTRIC**  
**Prix Spécial du Jury : SCHNEIDER ELECTRIC**  
**Mention Spéciale "RSE" : DANONE • Mention Spéciale "Risques" : MICHELIN**

Le « **Prix de l'Assemblée Générale de l'Année** » des entreprises du CAC 40 récompense les entreprises qui satisfont le mieux aux plus de **80 critères d'analyse** définis par un Jury co-présidé par **Philippe Marini**, Sénateur-Maire de Compiègne, Rapporteur Général de la Commission des Finances du Sénat, et **Benoît Potier**, Président-Directeur général d'Air Liquide, société lauréate 2009.

Cette année, à l'occasion des 5 ans du Prix de l'Assemblée Générale, les membres du Jury ont souhaité mettre l'accent sur les **5 meilleures pratiques qu'ils ont identifiées lors des AG 2009** (cf. p.8) et se sont attachés à récompenser les efforts réalisés par les Groupes du CAC 40 dans ces domaines.

Le Jury s'est réuni au mois de juin pour examiner les grilles d'évaluation des AG des Groupes concernés, renseignées par les équipes de DLA Piper et Capitalcom, puis a procédé à l'élection à huis clos des **10 meilleures AG du CAC 40 pour la saison 2010** :

- |   |                              |
|---|------------------------------|
| <b>1. L'Oréal (1<sup>er</sup> Prix)</b>                     | <b>6. GDF SUEZ</b>           |
| <b>2. Axa (2<sup>e</sup> Prix)</b>                          | <b>7. Suez Environnement</b> |
| <b>3. Lafarge / Schneider Electric (3<sup>e</sup> Prix)</b> | <b>8. LVMH</b>               |
| <b>4. France Telecom</b>                                    | <b>9. Vinci</b>              |
| <b>5. PSA Peugeot-Citroën</b>                               | <b>10. BNP Paribas</b>       |

Le **Prix Spécial du Jury** a été attribué à **Schneider Electric** pour sa progression exemplaire par rapport aux années précédentes. En parallèle des 4 Prix, le Jury a également décidé - **pour la première fois cette année** - de décerner deux Mentions spéciales, destinées à mettre l'accent sur des thématiques jugées essentielles dans la tenue des AG. La **Mention spéciale "RSE"** a été attribuée à **Danone** et la **Mention spéciale "Risques"** à **Michelin**.

Le Prix de l'Assemblée Générale de l'année 2010 a été remis par **Philippe Marini, Anne Maréchal** - Associée chez DLA PIPER - et **Caroline de la Marnière** - Présidente de Capitalcom - à l'Académie Diplomatique Internationale le 30 juin 2010.

### Contacts presse :

Capitalcom : Laure Cohendet - 01 45 49 65 54 69 - lcohendet@capitalcom.fr  
DLA Piper : Audrey Dagiste - 01 40 15 25 21 - audrey.dagiste@dlapiper.com



Les Echos



NYSE Euronext



## Interview de Philippe Marini, Co-président du Jury, Sénateur-Maire de Compiègne, Rapporteur Général de la Commission des Finances du Sénat



***Les débats consacrés à la rémunération des dirigeants se sont essouffés par rapport à l'année précédente. Comment expliquez-vous cela ?***

Des progrès législatifs ont été réalisés l'année dernière en matière d'encadrement des rémunérations des dirigeants. Les décrets du 31 mars et du 20 avril 2009 ont interdit, jusqu'au 31 décembre 2010, l'attribution de stock-options ou d'actions gratuites et la création de régimes de retraite chapeau au profit des dirigeants des entreprises aidées par l'Etat. La loi prévoit également un encadrement plus strict des bonus et des parachutes dorés de ces dirigeants. La loi de financement de la Sécurité Sociale 2010 a par ailleurs renforcé la fiscalité sur les compléments de retraite des dirigeants. Ces mesures s'imposaient dans un contexte de crise, mais je crois que la définition des rémunérations des dirigeants relève avant tout de la responsabilité des conseils d'administration ou de surveillance. J'observe également que certains dirigeants ont personnellement fait preuve d'« autocontrôle », à l'image de Sir Lindsay Owen-Jones qui a décidé de renoncer à la partie variable de sa rémunération et annoncé une réduction par deux de sa rémunération fixe. Quoi qu'il en soit, la mobilisation des actionnaires sur ces questions reste forte. Plus de la moitié des résolutions sensibles lors des Assemblées Générales concernaient les packages de rémunérations.

***On constate, cette année, une plus grande transparence sur les rémunérations dans les Assemblées Générales, notamment avec les interventions de plusieurs Présidents des comités des rémunérations. Pourtant, ces comités n'ont toujours pas d'existence légale. Pensez-vous qu'ils doivent être institutionnalisés ?***

J'avais, dès 1996, proposé de reconnaître légalement les comités d'audit, qui ont finalement été consacrés par l'ordonnance du 8 décembre 2008. Si, contrairement au comité d'audit, le comité des rémunérations n'a toujours pas de statut légal, l'Assemblée Nationale a adopté le 20 octobre dernier une proposition de loi allant dans ce sens. Il me semble important de soumettre la rémunération des dirigeants à des contre-pouvoirs internes à l'entreprise et cela peut passer par le comité des rémunérations, le conseil d'administration ou encore l'Assemblée Générale des actionnaires. Le code AFEP-MEDEF recommande d'ailleurs aux sociétés cotées de se doter d'un comité des rémunérations, ce qui était le cas pour 73% d'entre elles en 2008, dont 37 sociétés du CAC 40. Je suis également favorable à ce qu'à terme, les actionnaires puissent se prononcer, au moins à titre consultatif, sur la politique de rémunération des dirigeants.

***Quels ont été les critères déterminants dans le processus de délibération du Jury ?***

En amont de la saison des Assemblées Générales, le Jury a procédé à une évaluation des Assemblées Générales 2009 et identifié 5 bonnes pratiques mises en œuvre par les grandes entreprises françaises. Lors des délibérations, nous nous sommes attachés à récompenser les efforts réalisés par les Groupes du CAC 40 dans ces domaines. Nos 4 lauréats - L'Oréal, Axa, Lafarge et Schneider Electric- se sont ainsi distingués par leur engagement et leur progression en la matière. En parallèle, les membres du Jury ont souhaité mettre l'accent sur deux de ces bonnes pratiques via l'attribution de Mentions spéciales. Au regard des grilles d'évaluation, nous avons constaté que le traitement des risques demeurerait un point d'amélioration significatif. Nous avons donc décidé de récompenser le Groupe Michelin pour sa présentation innovante de la cartographie des risques. Le Jury a également voulu saluer l'engagement de longue date de l'entreprise Danone en matière de RSE et l'importance qu'elle a accordé à ce thème lors de son Assemblée. Au final, ces Mentions spéciales ont permis de récompenser des Groupes qui se sont démarqués sur le traitement des thématiques que nous jugeons essentielles.

## Une question à **Benoît Potier**, Co-président du Jury et Président Directeur général d'Air Liquide, société lauréate 2009



### *Que retenir-vous de la préparation de cette 5ème édition du Prix de l'AG de l'année ?*

Lauréat du Prix 2009, Air Liquide a eu l'honneur de co-présider le Jury du Prix de l'Assemblée Générale de l'Année. J'ai pu relever, cette année encore, le dynamisme des travaux entrepris par les membres du Jury.

A l'occasion des cinq ans du Prix, nous avons souhaité porter un éclairage sur « cinq bonnes pratiques » identifiées lors des Assemblées Générales de 2009, afin d'inciter les groupes du CAC 40 à progresser encore dans la préparation de ce rendez-vous annuel incontournable. Le Jury a donc décidé d'accorder une importance toute particulière à la progression de tous les groupes sur les thématiques retenues.

Cela a permis d'apporter un éclairage nouveau sur la façon dont les plus grands groupes français abordent cette rencontre avec leurs actionnaires et de récompenser, par des

Mentions spéciales, des sociétés ayant fait preuve d'innovation ou de persévérance dans le traitement, en Assemblée Générale, de l'une des thématiques mises en avant par le Jury.

Au final, je retiens l'implication et la motivation du Jury, et surtout sa volonté d'accompagner les sociétés dans une démarche de progression permanente lors de l'Assemblée Générale qui reste un moment privilégié de dialogue entre le Président et les actionnaires de l'entreprise.

## Liste des membres du Jury du Prix de l'Assemblée Générale de l'année 2010

### Présidents :

**Philippe MARINI**, Rapporteur Général de la Commission des Finances du Sénat, Sénateur-Maire de Compiègne

**Benoît POTIER**, Président-Directeur général d'Air Liquide, société lauréate 2009

### Membres du Jury :

**Robert BACONNIER**, Président de l'ANSA (Association Nationale des Sociétés par Actions)

**Daniel BACQUEROËT**, Président de la DFCG (Directeurs Financiers/ Contrôle de Gestion)

**Jean-Louis de BERNARDY-SIGOYER**, Président de l'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital)

**Gonzague de BLIGNIERES**, Président de Barclays Private Equity France

**Pr Christian de BOISSIEU**, Président Délégué du CAE (Conseil d'Analyse Économique)

**Arnaud de BRESSON**, Délégué Général de Paris EUROPLACE

**Claude CAZES**, Président de la CNCC (Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes)

**Jean-Pierre HELLEBUYCK**, Vice-Président de Axa IM

**Daniel LEBEGUE**, Président de l'IFA (Institut Français des Administrateurs)

**Marc LEFEVRE**, Responsable des relations avec les émetteurs européens et directeur du listing France de NYSE Euronext

**Patrick LEGUIL**, Président de la SFAF (Société Française des Analystes Financiers)

**Philippe LENGLET**, Managing Director Colony Luxembourg, Colony Capital

**Jean-Hervé LORENZI**, Président du Cercle des Économistes

**Alain METTERNICH**, Président de la FNPF (Fédération Nationale de la Presse Française) et de Fideo (association des journalistes financiers)

**Véronique MORALI**, Présidente de Fimalac Développement

**Virginie MORGON**, Directeur des investissements et membre du Directoire d'Eurazeo

**Bernard OPPETIT**, Chairman, Centaurus Capital

**Pr Alain PIETRANCOSTA**, Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Paul Henri de la PORTE du THEIL**, Président de l'AFG (Association Française de la Gestion financière)

**Dominique de PRENEUF**, Directeur général de Franklin Templeton France

**Fabrice REMON**, Associé de Deminor

**Eliane ROUYER-CHEVALIER**, Présidente du CLIFF (Cercle de liaison des informateurs financiers en France) et de l'OCF (Observatoire de la Communication Financière)

**Vincent TAUPIN**, Président de Boursorama

## L'ORÉAL Une Assemblée Générale exemplaire

### Les POINTS FORTS de l'AG L'OREAL



- Présentation détaillée du **business model** ;
- Intégration du **développement durable** au cœur de la **stratégie**, via la déclinaison des 5 piliers du Groupe dans ce domaine ;
- Présentation claire de la **composition et du fonctionnement du Conseil** ainsi que des **évolutions futures**, notamment en termes de diversité et de mixité ;
- **Exposé transparent** de la politique de rémunération et de son évolution sur 3 ans ;
- Mise en valeur de la **responsabilité du Groupe envers la société** et présentation de l'ouvrage "100 000 ans de beauté" auquel plus de 300 auteurs ont collaboré ;
- Présentation claire des **objectifs des résolutions** proposées au vote ;
- Détail du **dispositif de relations actionnaires** et

mention du nombre d'actionnaires ayant voté par correspondance ;

- **Vote par Internet** et retransmission en direct et en différé ;
- Un **clip sur la Fondation L'Oréal**, très apprécié des actionnaires ;
- **Décor élégant**, valorisant l'image de marque du Groupe.

### Deux questions à Sir Lindsay Owen-Jones, Président du Conseil d'Administration de L'Oréal



*Après avoir occupé le 6ème rang en 2009, votre AG est Lauréate du Grand Prix de l'Assemblée Générale cette année. Quelles évolutions lui avez-vous apporté pour vous hisser à la toute première place ? Quelles ont été vos priorités ?*

Une Assemblée Générale est la combinaison d'un certain nombre d'exigences, de fonds et de forme, qui doivent s'organiser avec fluidité et pédagogie, dans un climat de dialogue et de proximité. Dans un contexte de sortie de crise, il nous est apparu, à Jean-Paul Agon et à moi-même, important d'exprimer une vision stratégique encore plus claire, une véritable vision de l'entreprise dans la durée. En témoigne l'exposition 100.000 ans de beauté, qui retrace l'historique et montre la pérennité de notre métier, ou encore le projet de « un milliard de consommateurs de plus ». Dans le même temps, nous avons souhaité intégrer de manière tout aussi déterminée, les piliers du développement durable, conditions de ce futur. Nous avons également recherché la qualité en matière de gouvernance : respect de tous les actionnaires, transparence sur les rémunérations, compte-rendu fidèle des travaux du conseil d'administration et des comités, et de l'implication de tous les administrateurs. Enfin, il nous a semblé primordial de donner la parole à un plus grand nombre d'actionnaires, en repensant le

rythme et la manière de traiter les questions, tout en préservant bien-sûr la qualité des réponses.

*Vous avez placé la RSE et le thème de l' « entreprise citoyenne » au cœur de votre Assemblée Générale. Considérez-vous qu'il s'agisse d'une tendance lourde ?*

Le monde change : l'économie, la démographie, le climat ou encore les consommateurs font leur révolution. La RSE est une tendance indissociable de l'activité même de l'entreprise, encore plus pour une entreprise comme L'Oréal, fondée sur la beauté. Rendre le monde plus beau, faire de L'Oréal une entreprise où il fait bon vivre, font partie intégrante de notre projet d'entreprise. Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes guidés par l'ambition de faire de L'Oréal un Groupe exemplaire. Derrière Jean-Paul Agon, le groupe s'est engagé pour une innovation durable (chimie verte, éco-conception), une production durable (approvisionnement durable, biodiversité) ainsi qu'une consommation durable (responsabilité vis-à-vis du consommateur). Aspirant également à faire de L'Oréal une entreprise citoyenne, nous défendons l'éthique, la solidarité et l'éducation à travers nos actions de mécénat. Tel est l'engagement de L'Oréal et de tous ses collaborateurs, au moment où nous abordons un nouveau siècle de développement.

## 2<sup>ème</sup> Prix du Grand Prix de l'Assemblée Générale 2010



Grande pédagogie sur la politique de  
risques et de gouvernance

### Les POINTS FORTS de l'AG AXA



- Présentation exemplaire de la **solidité du business model** via les atouts du Groupe et les leviers de croissance ;
- **Exposé clair des risques financiers et commerciaux** et de leur gestion, focus sur l'exposition dans les PIGS ;
- **Point complet sur la nouvelle gouvernance**, sur l'assiduité, l'autoévaluation et les travaux du Conseil en 2009. Présentation des 2 nouvelles femmes administrateurs ;
- Présentation exhaustive de la **politique de rémunération** : tableaux récapitulatifs des principes généraux de rémunération et détail des objectifs cibles ;
- **Une forte dimension RSE** : 2 clips sur les engagements et la responsabilité sociale du Groupe, présentation de la Fondation AXA pour la Recherche, cadeau issu du commerce équitable ;
- Présentation de **2 indicateurs RH** ;
- Des **dirigeants proches de leurs actionnaires** lors des débats, mais également avant l'AG (une demi-heure d'échange avec les actionnaires).

### Deux questions à Henri de Castries, Président Directeur général d'AXA



***Vous avez présenté un exposé détaillé sur les risques financiers et commerciaux, exercice auquel peu d'entreprises se sont livrées lors de leurs Assemblées Générales. Cela tient-il à la nature même de votre métier, ou est-ce un choix dans l'absolu ?***

La protection des personnes et des biens sur le long terme est notre métier, et le risque est notre matière première. La bonne gestion de nos risques est garante de notre solidité financière et du respect de nos engagements vis-à-vis de nos clients, de nos collaborateurs et de nos actionnaires - elle est donc naturellement au cœur de toutes nos activités, du lancement de produits à la gestion de nos investissements, et cela nous semble normal de présenter ces éléments lors de notre Assemblée Générale. Par ailleurs, nous pensons que nous pouvons et que nous devons aller au-delà de

notre métier d'assureur pour aider la société à mieux comprendre et mieux prévenir les risques - cette dimension est la colonne vertébrale de notre engagement d'entreprise responsable : « recherche et éducation pour la réduction des risques ».

***La responsabilité d'entreprise tenait une place significative dans votre AG. Comptez-vous accorder une importance croissante à ce thème ?***

Tout concourt à inscrire la responsabilité d'entreprise dans la culture d'AXA ; l'essence de notre métier, la taille de notre Groupe, notre passé d'entreprise mutualiste et l'influence que nous exerçons sur la société. La crise que nous traversons, loin de réduire l'importance de nos actions les a légitimées et renforcées. C'est pour cela que nous avons décidé d'aller au-delà et d'ancrer la responsabilité d'entreprise au cœur de notre stratégie et de nos activités en fixant des objectifs pour les années à venir. Elle s'inscrit dans le droit fil de notre ambition de faire d'AXA la société préférée du secteur.

## 3<sup>ème</sup> Prix ex-aequo du Grand Prix de l'Assemblée Générale 2010



### Un exposé très clair sur la stratégie de retour à la croissance

#### Les POINTS FORTS de l'AG LAFARGE

- Présentation claire du **business model et de la stratégie** ;
- Diffusion de 5 clips vidéo présentant des **témoignages de collaborateurs** sur leur vision et leur implication dans les priorités du Groupe ;



[c] Lafarge / Vincent Rackelboom

- Présentation détaillée de la **politique RSE du Groupe** : politique RH à destination des jeunes, des seniors et de la formation continue, engagements en faveur de l'écologie ;
- **Valorisation du développement durable** en termes de création de valeur ;
- **Présentation détaillée de la gouvernance** : film présentant les nouveaux administrateurs, focus sur les critères de sélection, référence à la conformité aux recommandations AFEP/MEDEF ;
- Cartographie des **risques** et film-témoignage sur la sécurité au travail.

#### Deux questions à Bruno Lafont, Président Directeur général de LAFARGE



*Vous avez choisi, cette année, de structurer votre Assemblée Générale autour d'un thème d'actualité, la Chine. Comptez-vous désormais poursuivre ce parti pris ?*

Le Groupe Lafarge est cette année l'un des sponsors principaux du Pavillon France de l'Exposition Universelle de Shanghai. Notre Assemblée Générale se tenant le 6 mai et l'Exposition ayant été inaugurée le 1er mai, nous avons souhaité ouvrir l'AG avec une visite virtuelle du Pavillon et faire bénéficier nos actionnaires de notre position privilégiée de sponsor. Chaque année, nous tentons d'avoir un moment non "traditionnel" dans le cours de l'Assemblée, lié soit à notre actualité, soit au lieu dans lequel nous nous trouvons. C'était le cas les deux années précédentes avec un petit concert d'ouverture lié à notre présence dans la salle Pleyel.

*Lors de votre Assemblée Générale, vous avez mis l'accent sur l'engagement de vos collaborateurs et diffusé 5 clips vidéo présentant leurs témoignages. Là encore, avez-vous l'intention de rééditer, voire de développer, cette initiative en 2011 ?*

L'un des axes forts du Groupe est l'attention portée au développement de ses 78 000 collaborateurs, partout dans le monde, mais aussi à l'importance de leur mobilisation dans le succès de notre stratégie. Au travers de ces interviews, nous avons ainsi souhaité illustrer nos priorités stratégiques en laissant quelques-uns de nos collaborateurs les exprimer de façon concrète au travers de leur parcours ou de leur activité quotidienne. Cela nous a semblé cette année la meilleure façon de présenter nos actions dans le domaine de la sécurité, de la recherche et de l'innovation, du management des coûts ou encore de notre présence accrue dans les pays émergents. Cela ne présage pas du contenu de notre prochaine AG !

## 3<sup>ème</sup> Prix ex-aequo et Prix Spécial de l'Assemblée Générale 2010



**Présentation innovante des activités et du Business Model - Meilleure progression par rapport à 2009**

### Les POINTS FORTS de l'AG SCHNEIDER ELECTRIC



- **Présentation claire du business model** et de l'enjeu lié à la « révolution énergétique » ;
- Le **développement durable au cœur de la stratégie** et présenté comme relais de croissance ;
- Diffusion de **2 clips illustrant les activités du Groupe** liées à l'efficacité énergétique et à la recharge du véhicule électrique ; Focus sur l'acquisition d'Areva T&D et son effet relatif ;
- **Talents d'orateur** des intervenants, qui évoluent sur scène pendant leur présentation ;
- **Animation-produit** lors des présentations (salle plongée dans le noir pour présenter un modèle de lampe basse consommation) ;
- Mention de la **conformité aux recommandations AFEP/MEDEF** ;
- Ouverture des débats par un **membre du Comité Consultatif des Actionnaires** ;
- Un **effort marqué** sur l'organisation et la communication de l'AG, comme il l'avait été annoncé en 2009 ;
- **Présentation pédagogique des résolutions** dans l'avis de convocation.

### Deux questions à Jean-Pascal Tricoire, Président du Directoire de SCHNEIDER ELECTRIC



***Vous faites, cette année, votre entrée au sein des groupes Lauréats du Grand Prix de l'Assemblée Générale. Comment expliquez-vous cette progression exemplaire ?***

L'Assemblée Générale est un moment privilégié d'échanges avec nos actionnaires. Nous voulions rendre cette Assemblée Générale plus communicative et plus dynamique. Visiblement, cette volonté a été appréciée!

Nous souhaitons être proches de nos actionnaires et surtout expliquer en quoi les activités de leur société ont évolué pour répondre aux exigences de nos clients, pour capturer les opportunités de croissance liées à la révolution de la filière énergétique, aux défis de l'environnement, tout en faisant du Groupe un exemple en matière de RSE.

***Vous avez placé le développement durable au cœur de votre présentation stratégique. S'agit-il d'une ligne de communication générale ?***

Notre métier, la gestion d'énergie, est un métier clé pour le développement durable. C'est une véritable opportunité de différenciation. L'efficacité énergétique est essentielle dans le développement d'une économie moins « carbonée » et d'une planète plus verte. Notre engagement dans le développement durable ne s'arrête pas là et se réalise en d'autres domaines : l'éthique, l'environnement, et l'accès à l'énergie des populations du bas de la pyramide. Chez Schneider Electric, nous faisons converger métier, innovation et responsabilité sociale et environnementale.

# Mentions spéciales du Jury du Grand Prix de l'Assemblée Générale 2010

## Mention Spéciale "RSE"



DANONE

### Intégration du développement durable au discours stratégique et intervention de Muhammad Yunus sur le fonds Danone Communities

#### Deux questions à Franck Riboud, Président Directeur général de DANONE



Mélanie-Jane FREY.

*En 2007, Antoine Giscard d'Estaing recevait le Prix spécial du Jury pour une Assemblée Générale innovante, ancrée dans le double projet économique et sociétal du Groupe. Cette année encore, Danone reçoit une Mention Spéciale pour le caractère innovant de sa démarche RSE, lors de l'Assemblée Générale. En*

*quoi ces démarches font-elles partie intégrante de la stratégie de Danone ?*

En 1972, Antoine Riboud déclarait devant ses pairs « Il n'y a qu'une seule terre, on ne vit qu'une seule fois ! ». Je pense que cette conception de l'entreprise est dans les gènes de Danone, et qu'elle reste profondément d'actualité. En effet, à force d'écrire depuis 25 ans dans tous les livres de gestion que le seul objectif et la seule utilité d'une entreprise sont de maximiser la valeur pour ses actionnaires, on a tout simplement oublié qu'au bout du bout, une entreprise n'existe et ne dure que parce qu'elle crée de la valeur pour la société dans son ensemble. La raison d'être d'une entreprise, c'est son utilité sociale. C'est donc de servir la société, des hommes et des femmes dans

leur vie de tous les jours, à travers des produits, des services, du travail ou encore les dividendes qu'elle fournit. Ceci est particulièrement vrai pour Danone dont la mission est « d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre ».

*Trois années après la création de votre fonds Danone Communities, quel bilan dressez-vous ?*

Depuis la création de la Grameen Danone Foods au Bangladesh en 2006, Danone n'a cessé d'aller plus loin et s'est doté en 2007 d'un outil financier original permettant de favoriser le développement d'initiatives de type « social business » : la sicav danone.communities. Après Grameen Danone Foods, le fond danone.communities a investi dans deux autres projets à vocation sociale : 1 001 Fontaines au Cambodge, qui fournit aux populations rurales une eau de boisson saine et bon marché, et La Laiterie du Berger au Sénégal, petite entreprise qui valorise le lait de 600 éleveurs peuls afin de réduire la dépendance locale aux laits en poudre importés. Depuis, de nombreux autres projets affluent en Inde, au Mexique, mais aussi en Europe occidentale (France, Grande Bretagne par exemple) et devraient voir le jour dans les années à venir.

## Mention Spéciale "Risques"



### Présentation innovante de la cartographie des risques et du nouveau système de contrôle interne

#### LE PRIX DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANNEE

Créé par **Capitalcom**, le Prix est de l'Assemblée Générale est parrainé par **DLA Piper**, Cabinet d'Avocats d'Affaires International, et soutenu par **Les Echos** et **NYSE Euronext**. Il récompense les **meilleures Assemblées Générales du CAC 40**, au regard d'une grille de plus de 80 critères. Cette grille d'évaluation, soumise préalablement aux entreprises du CAC 40, **porte sur 10 thèmes clés** :

- |   |   |
|---|---|
| 1) Pertinence de la présentation des résultats et de la stratégie financière; | 6) Gestion des risques;                             |
| 2) Explication de la stratégie et des métiers;                                | 7) Qualité du débat;                                |
| 3) Responsabilité sociale et environnementale;                                | 8) Présentation des résolutions;                    |
| 4) Gouvernance d'entreprise;  | 9) Lisibilité de la convocation et du compte-rendu; |
| 5) Rémunération des dirigeants;   | 10) Valorisation de l'image de l'entreprise.        |

A l'occasion des 5 ans du Prix de l'Assemblée Générale de l'Année, les membres du Jury ont souhaité porter un éclairage particulier sur les **5 meilleures pratiques qu'ils ont identifiées lors des AG 2009** :

1. Un **exposé précis et rigoureux** des enjeux stratégiques et des risques ;
2. La **conformité** avec les recommandations AFEP-MEDEF relatives à la **rémunération des dirigeants** et à l'**évaluation du conseil** ;
3. La **lisibilité** et l'**accessibilité** des résolutions ;
4. La diffusion d'un **compte-rendu exhaustif** de l'AG ;
5. La communication sur les **engagements sociaux, sociétaux et environnementaux**.